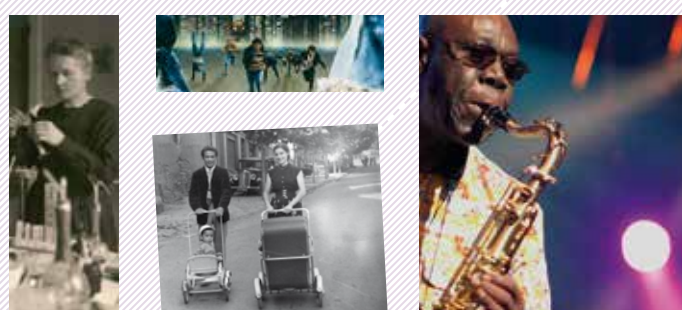


HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE



Depuis deux siècles, l'immigration a contribué de manière décisive à façonner la France dans laquelle nous vivons aujourd'hui. C'est grâce aux immigrants que la population française a continué de croître au XX^e siècle. Ils ont aussi joué un rôle essentiel dans le développement économique, social et culturel du pays.

Cette exposition rend hommage aux millions d'hommes et de femmes qui ont participé à cette histoire collective. Mais elle veut aussi rappeler que l'immigration est un enjeu de luttes entre ceux qui cultivent la méfiance, voire même le rejet des étrangers, et ceux qui défendent la solidarité comme la première valeur de la République française.

Conçue pour engager des débats citoyens dans les quartiers populaires, cette exposition est libre d'utilisation sous réserve de la présenter dans son intégralité. Elle est le fruit d'un travail mené à la suite des Assises Nationales des Régies de Quartier qui se sont tenues à Bron en 2010 au cours desquelles 50 propositions politiques ont été formulées.

Toute reproduction ou modification de cette exposition est interdite sans l'accord du Mouvement des Régies. Le formulaire de demande pour commander cette exposition est accessible sur le site internet www.lemouvementdesregies.org

Le Comité National de Liaison des Régies de Quartier tient à remercier Gérard Noiriel pour la direction scientifique et la conception, Ilse About pour les recherches iconographiques et la conception, Martine Derrier et Didier Testelin pour leur travail de coordination.

Nos remerciements vont également à :
Marianne Amar, Clotilde Bréaud, Sandrine Cardon, Olivier Gorse, Jean-Christophe Labadie, Liêm-Khê Luguern, Gérard Mathieu, Nicole Picquart, Jacques Windenberger,
et aux institutions suivantes :
Adoma, Archives départementales des Bouches-du-Rhône, Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, Musée Curie, Musée de la photographie de Charleroi, Musée Royal des Beaux-Arts d'Anvers.

© Le Mouvement des Régies - Toute reproduction totale ou partielle est interdite sans l'accord du Mouvement des Régies.



LES MIGRATIONS, UN PHÉNOMÈNE UNIVERSEL

ÉMIGRÉ/IMMIGRÉ

Pendant longtemps le mot «immigré» a désigné l'individu venu d'un autre pays pour vivre et travailler en France. Le terme «émigré» désigne à l'inverse, celui qui quitte son pays pour aller vivre ailleurs. Aujourd'hui, dans le langage administratif, on appelle «immigré» tout individu habitant en France, mais qui n'y est pas né. L'accent est donc mis ici sur le déplacement d'un pays dans un autre et non pas sur la nationalité.

Dans ce sens, un immigré n'est pas forcément un étranger et réciproquement.

ÉTRANGER

Dans le vocabulaire usuel le mot «étranger» désigne celui que l'on ne connaît pas, par opposition à «familier». Mais le terme a aussi un sens juridique. Il désigne tous ceux qui ne possèdent pas la nationalité française.

LES MIGRATIONS DANS LE MONDE AU DÉBUT DU XXI^e SIÈCLE

Sources : CNA National des Historiens de l'Immigration & Atelier de cartographie de Sciences Po, 2007.

- Zones d'arrivées
- Zones de départs



Eugène Delacroix, Emigrants, 1806, Huile sur toile, 159 x 224 cm, Musée royal des beaux-arts d'Anvers © 1900/04.

Dès les débuts de l'humanité, les migrations ont joué un rôle essentiel dans la diffusion des techniques, des religions et des cultures. Elles ont été le facteur fondamental qui a permis le brassage des peuples et les métissages.

Le peuplement de la France actuelle est le résultat d'une multitude de mouvements migratoires qui ont commencé dès l'Antiquité.

À partir du XV^e siècle, les Européens, forts de leur supériorité technique, partent à la conquête des autres continents. Cette première phase de la colonisation est marquée par la mise en esclavage de la population africaine et la traite des Noirs. Pays le plus peuplé d'Europe, la France est alors un pays d'émigration. Des milliers de colons français s'installent au Québec, en Louisiane, dans les Caraïbes.

Au XIX^e siècle, la révolution industrielle marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire des migrations. L'empire français s'étend en Afrique, en Asie et en Océanie. Alors que les autres grands pays européens sont touchés par une émigration massive, la France devient, dès cette époque, un pays d'immigration.

1860

DÉBUT DE LA POLITIQUE DE « LIBRE ÉCHANGE » SUPPRIMANT LES DROITS DE DOUANE ET LES PASSEPORTS. BOOM ÉCONOMIQUE.
PREMIÈRE VAGUE D'IMMIGRATION (SURTOUT DES BELGES ET DES ITALIENS).

1870

4 SEPTEMBRE : DÉFAITE MILITAIRE FACE À LA PRUSSE. FIN DU SECOND EMPIRE. DÉBUTS DE LA III^e RÉPUBLIQUE.

1871

MARS-MAI : COMMUNE DE PARIS.

1873

720 000 ÉTRANGERS RECENSÉS EN FRANCE.

1873

DÉBUT DE LA « GRANDE DÉPRESSION ». PREMIÈRE GRANDE CRISE DU CAPITALISME.

LA FRANCE, UN VIEUX PAYS D'IMMIGRATION

L'immigration n'est pas un fait nouveau en France. À partir de la fin du XIX^e siècle, c'est principalement grâce aux immigrants que la population française a augmenté et que la France est restée dans le peloton de tête des pays industrialisés. En 1930, la France devient même le premier pays du monde pour le taux d'immigration, dépassant les États-Unis. Ce sont ces vagues successives d'immigration qui ont permis de façonner le visage de la France d'aujourd'hui.

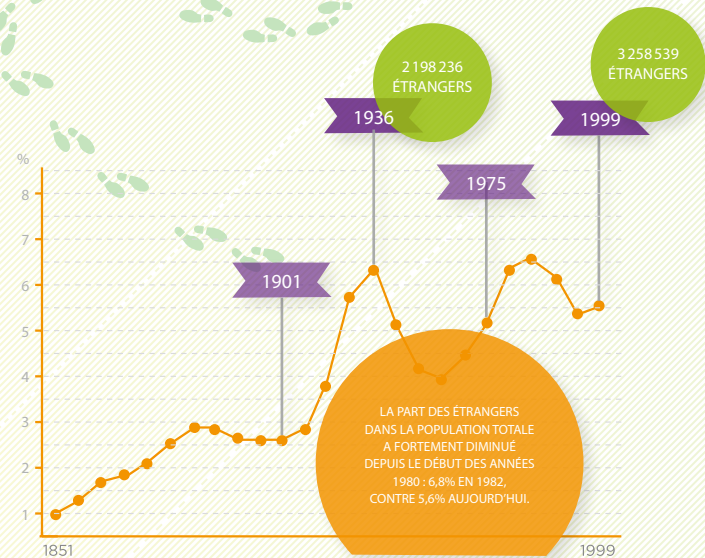
L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE

Sources : Statistique générale de la France & INSEE, 1851-1999

Alors qu'on ne comptait que 500 000 étrangers au recensement de 1851, ce chiffre double dans les décennies suivantes, pour dépasser les trois millions en 1930. On observe une nouvelle progression au cours des « Trente Glorieuses » (1945-1975). Chaque phase de recrutement massif d'immigrants a été suivie d'une période de stagnation, correspondant à des moments de crise économique.



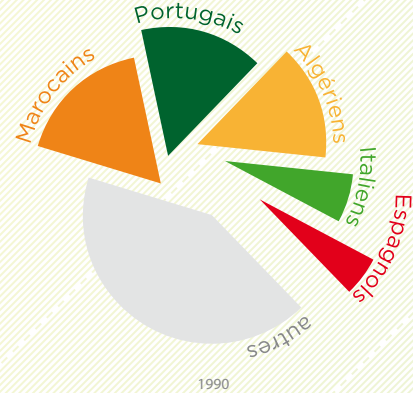
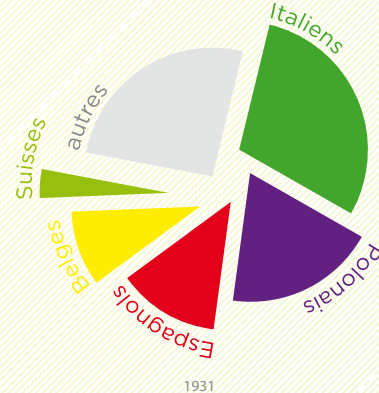
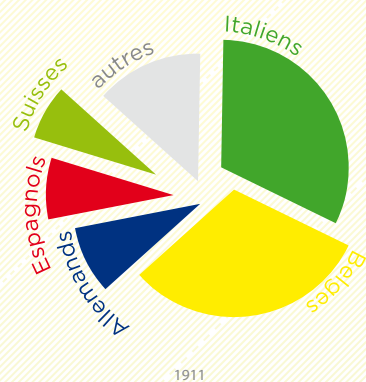
Photographie anonyme, famille italienne dans l'Alsace, années 1920, archives de la Direction de l'Immigration, 1920-1930.



LES PRINCIPALES NATIONALITÉS PRÉSENTES EN FRANCE AU XX^e SIÈCLE

Sources : Statistique générale de la France & INSEE, 1851-1999

En 1901, la plupart des immigrants viennent des pays frontaliers : Italie, Belgique, Espagne surtout. Trente ans plus tard, on constate un élargissement des recrutements en direction de l'Est de l'Europe, illustré par la forte présence des Polonais, recrutés par familles entières pour travailler dans les mines du Nord. Après la Seconde Guerre mondiale, les entreprises se tournent de plus en plus massivement vers les pays issus de l'ancien empire colonial, notamment l'Algérie et le Maroc.



1881
1 000 000 D'ÉTRANGERS
RECENSÉS EN FRANCE.

1881
MULTIPLICATION DES POGROMS
CONTRE LES JUIFS EN RUSSIE.
17 JUIN : « VÉPRES MARSEILLAISES »
RIXE CONTRE DES IMMIGRÉS ITALIENS,
3 MORTS ET 21 BLESSÉS.

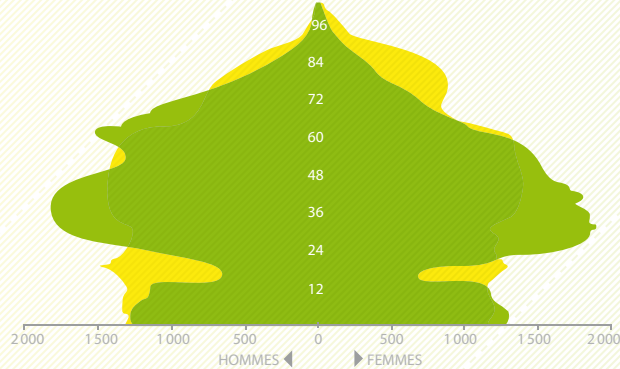
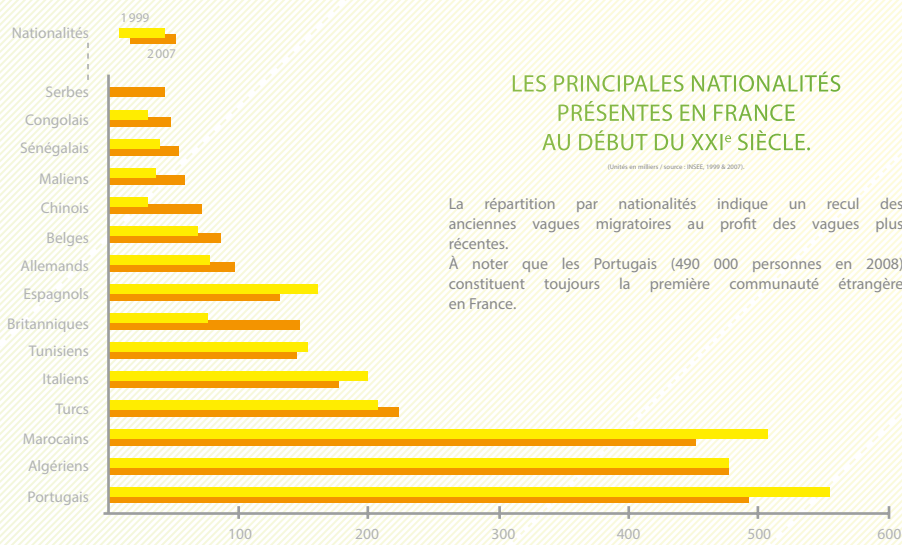
21 MARS 1884
LOI AUTORISANT LES SYNDICATS,
LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS
SONT EXCLUS DES INSTANCES
DE DIRECTION.



L'IMMIGRATION AUJOURD'HUI

En 2007, la France comptait 3,7 millions d'étrangers (5,8 % de la population totale) et 5,2 millions d'immigrés (8,3 % de la population). À partir des années 1980, le durcissement constant de la politique d'immigration a eu pour effet de réduire leur nombre. Alors que la France avait été, tout au long du XX^e siècle, l'un des principaux pays d'immigration, elle n'arrive aujourd'hui qu'au 12^e rang européen et l'on compte deux fois plus d'étrangers en Allemagne. Les anciennes vagues migratoires tendent à se fondre dans la population française, au profit notamment des immigrants venus du Portugal, d'Algérie et du Maroc. Jusqu'à une période récente, c'était surtout des hommes qui quittaient leur pays pour chercher du travail à l'étranger, les femmes (et éventuellement les enfants) arrivant dans un deuxième temps. Aujourd'hui «le travailleur immigré» est de plus en plus souvent une travailleuse.

Ci-contre, à gauche : Boris Horvat, Travailleurs sur le chantier du futur Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Marseille, 10 mai 2011 © Boris Horvat/ AFP.



PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE EN 2007

Cette pyramide montre que la proportion des actifs (25-54 ans) est plus forte dans la population étrangère, alors que la proportion de personnes âgées est plus faible.

Étrangers Français

2 OCTOBRE 1888

DÉCRET OBLIGEANT LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS À SE FAIRE IMMATRICULER DANS LA COMMUNE OÙ ILS RÉSIDENT.

26 JUIN 1889

LOI SUR LA NATIONALITÉ FRANÇAISE.

1893

9 AOÛT : LOI SUR LA PROTECTION DU TRAVAIL NATIONAL INSTITUANT UN REGISTRE D'IMMATRICULATION DES ÉTRANGERS DANS CHAQUE COMMUNE.
17 AOÛT : MASSACRE DES ITALIENS À AIGUES-MORTES. UNE CENTAINE DE VICTIMES (MORTS OU BLESSÉS).

24 JUIN 1894

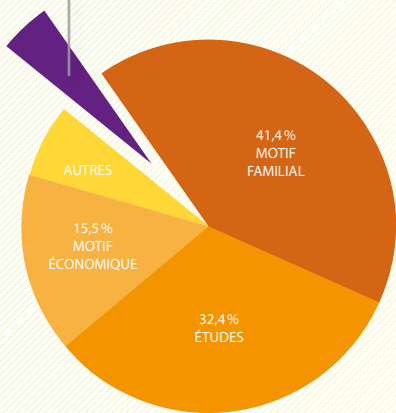
ASSASSINAT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, SADI CARNOT, PAR L'ANARCHISTE ITALIEN SANTI GERONIMO CASERIO.

PARTIR, REVENIR, RESTER

« Au son d'un phonographe à manivelle, on mangea le pastourma et le soudjouk, on but le raki et le sarop tout en chantant l'amané de la séparation. Puis Milonas en tête, la petite troupe prit le chemin de la Corne d'Or à travers les petites rues de Yedik Pacha perché sur la colline embrasée de lumière. Il fallait avoir une âme d'exilé solidement trempée pour abandonner Istanbul en ce jour de printemps. »

C. Lépidis, L'Arménien, 1973.

SEULEMENT 4%
SONT DES RÉFUGIÉS
POLITIQUES



LES MOTIFS DE L'IMMIGRATION EN 2010

La fermeture des frontières a considérablement réduit le nombre des immigrants accueillis en France pour des raisons économiques (à peine 15%). La majorité des étrangers accueillis en France aujourd'hui obtiennent un droit de séjour en vertu des dispositions relatives au regroupement familial. Les femmes et les enfants retrouvent le mari ou le père travaillant en France.

« Et des yeux marrons ou noirs regardent qui mélancoliquement, qui joyeusement, s'estomper peu à peu au-delà du cap Matifou des montagnes bleutées, souvent couronnées de blanc : le Djurdjura, la Kabylie ».

L. Muracciole, L'émigration algérienne, 1950.



© Diderot - Gaston Pons, Foule des Algériens attendant à la gare de Marseille à la fin de la guerre d'Algérie, France, 1950.
© Gaston Pons - Roger Viallet.
© Centre de la photographie - M. Marjot, Les immigrants algériens à la gare de Marseille, 1950.
© M. Marjot, Les immigrants algériens à la gare de Marseille, 1950.

La grande majorité des immigrants partent avec l'espoir de revenir un jour dans leur pays de naissance. Seule une petite minorité des étrangers qui sont venus travailler en France depuis la fin du XIX^e siècle y sont restés.

L'espoir du retour découle de la déchirure que constitue le fait de quitter son pays natal. Deux grandes raisons incitent les immigrants à émigrer. La principale est d'ordre économique. L'immigration est le plus souvent une conséquence de la domination des pays riches sur les pays pauvres. La misère, le chômage poussent les migrants à chercher du travail ailleurs. Souvent, l'émigration se fait d'abord à l'intérieur du pays d'origine : du village vers la ville. C'est seulement dans un deuxième temps que l'émigrant se résout à partir vers l'inconnu.

La deuxième raison est d'ordre politique. La Convention de Genève adoptée par l'ONU en 1951 a défini le droit d'asile comme un droit imprescriptible des êtres humains. Les pays démocratiques accordent l'asile aux individus persécutés en raison de leur race, de leur religion, ou de leur opinion politique.

« Arafane, tu pars pour Taracounda. Voici : dis bonjour à tout le monde, dis que nous sommes en bonne santé. Quand nous serons riches, nous le leur ferons savoir. C'est pour eux que nous sommes ici. »

Poème malien, cité par André Jaquet, Les déracinés, 1985.



© Albert Herpin, Arrivée d'immigrants algériens à la gare d'Orléans (Paris de Calais) pour travailler dans les mines d'Orléans, vers 1930. © Albert Herpin/Roger Viallet.
© Centre de la photographie - M. Marjot, Les immigrants algériens à la gare de Marseille, 1950.
© M. Marjot, Les immigrants algériens à la gare de Marseille, 1950.



1914

AOÛT : DÉBUT DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.
INTERNEMENT DES « SUSPECTS », EN PARTICULIER ÉTRANGERS.
RECRUTEMENT DE PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE TRAVAILLEURS ET DE SOLDATS ISSUS DE L'EMPIRE COLONIAL.

1915

7 AVRIL : 1^{re} LOI SUR LA DÉCHÉANCE DE LA NATIONALITÉ À L'ÉGARD DES NATURALISÉS ORIGINAIRES DES PAYS EN GUERRE CONTRE LA FRANCE.
24 AVRIL : MASSACRE DE CONSTANTINOPLE. DÉBUT DU GÉNOCIDE ET DE L'EXIL ARMÉNIEN.

1912

16 JUILLET : LOI IMPOSANT UN CARNET ANTHROPOMÉTRIQUE D'IDENTITÉ AUX NOMADES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

1901

1 034 000 ÉTRANGERS RECENSÉS EN FRANCE.

1895

DÉBUT DE LA 2^e RÉVOLUTION INDUSTRIELLE. REPRISE DE L'IMMIGRATION.

1898

CRÉATION DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME.

LE MONDE DU TRAVAIL

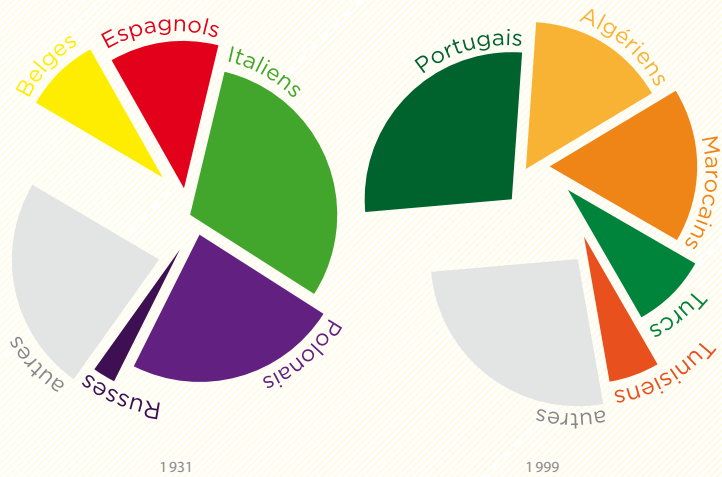
Depuis le XIX^e siècle, une partie importante des étrangers ont été recrutés dans l'agriculture, secteur où la main d'œuvre est souvent saisonnière, les salaires particulièrement bas, les conditions de travail pénibles et les droits sociaux bafoués. Les autres branches qui ont toujours eu fortement recours à l'immigration sont la petite industrie textile (habillement, couture) et surtout le bâtiment et les travaux publics.

L'immigration a aussi alimenté les activités intermédiaires comme le petit commerce et l'artisanat. Les réfugiés politiques, bien souvent issus des classes moyennes, sont généralement plus nombreux dans les professions artistiques et intellectuelles.

Jusque dans les années 1980, les flux principaux d'immigration se dirigeaient vers la sidérurgie, la chimie et surtout les mines. Dans la période récente, on note un déplacement vers le secteur tertiaire et les emplois de service, notamment dans la restauration et l'hôtellerie.

En 2010, près d'une femme étrangère sur deux est salariée ; contre une sur quatre en 1931.

LES NATIONALITÉS DES OUVRIERS EN 1931 ET 1999.



En 1931, les Italiens, les Espagnols et les Polonais fournissent les principaux contingents d'ouvriers immigrés. En 1999, les Portugais représentent la première communauté d'ouvriers étrangers travaillant en France. Notons aussi l'importance prise par l'immigration « post-coloniale » (Algériens, Marocains, Tunisiens).



LES ÉTRANGERS FACE AU CHÔMAGE EN 2010

	FEMMES	HOMMES
ÉTRANGERS	17,5	17,9
ÉTRANGERS HORS UNION EUROPÉENNE	23,8	23,3
IMMIGRÉS	17,5	14,7
MOYENNE NATIONALE	9,7	9



Krzysztof Zdzienicka, Équipe d'une boucherie polonaise post-soviétique, années 1990. © Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNRS.

1918

11 NOVEMBRE : FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.

1917

AVRIL : DÉCRET IMPOSANT UNE CARTE D'IDENTITÉ AUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS ET COLONIAUX.
NOVEMBRE : RÉVOLUTION D'OCTOBRE EN RUSSIE. DÉBUT DE L'EXIL DES « RUSSSES BLANCS ».

1921

1 500 000 ÉTRANGERS RECENSÉS EN FRANCE.

28 OCTOBRE 1922

COUP D'ÉTAT DE MUSSOLINI EN ITALIE. DÉBUT DE L'EXIL DES ANTIFASCISTES.

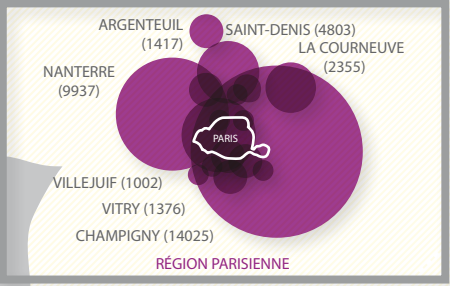
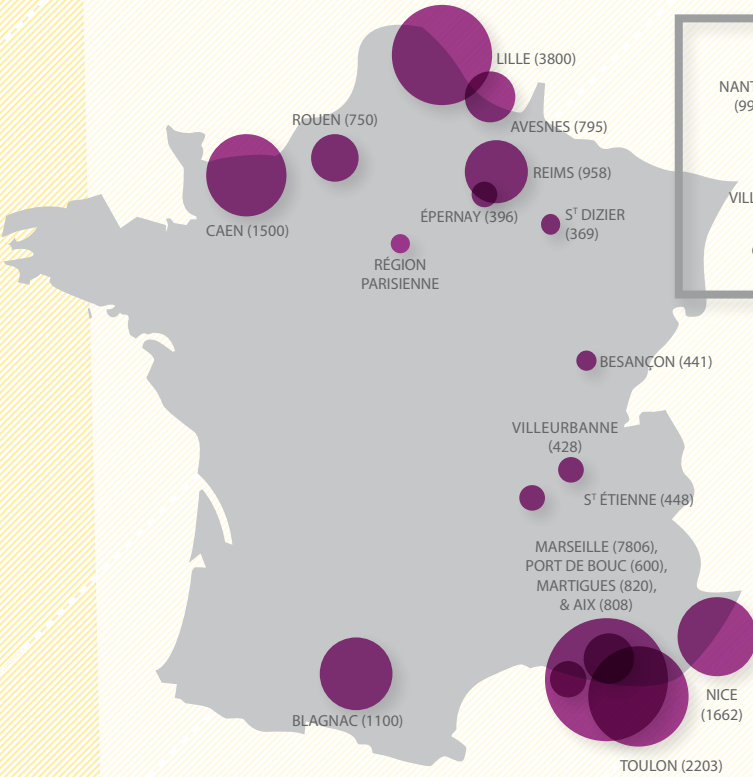
10 AOÛT 1927

NOUVELLE LOI SUR LA NATIONALITÉ. LA FEMME FRANÇAISE MARIÉE À UN ÉTRANGER PEUT DÉSORMAIS CONSERVER SA NATIONALITÉ.

LES ESPACES DE L'IMMIGRATION

Voués aux métiers les plus difficiles, les immigrés sont aussi confrontés au problème du logement. La logique capitaliste impose en effet des déplacements brutaux. Lorsque la conjoncture est bonne, ils sont recrutés en masse. Mais comme, le plus souvent, rien n'est prévu pour les recevoir, ils vivent pendant de longues années dans des habitats précaires. Dans l'entre-deux-guerres, une multitude de baraquements ceinturent la capitale. Dans les régions d'industrie lourde, comme le Nord ou la Lorraine, les patrons construisent des cités ouvrières qui marquent encore aujourd'hui le paysage, bien que les usines soient fermées.

Dans les années 1950-60, l'afflux de nouveaux immigrants multiplie les formes d'habitat précaire : foyers pour «célibataires», chambres meublées sans confort au loyer exorbitant. Mais c'est le développement des bidonvilles, autour des grandes villes, qui frappe l'opinion. Leur suppression donne naissance aux cités de transit et aux grands ensembles, déplaçant le problème du logement sans le résoudre. Même si l'on ne peut pas parler en France de «ghetto» au sens américain du terme, force est de constater que la crise économique a créé des zones de relégation pour des populations sans ressources, abandonnées par les pouvoirs publics.



LES BIDONVILLES EN FRANCE EN 1968

Nombre d'habitants par localité / Source : Bernard Granotier, Les travailleurs immigrés en France, 1979.

Les bidonvilles qui apparaissent en France après 1945 concernent toutes les grandes agglomérations et s'installent non loin des grands chantiers industriels ou des usines. Dans la région parisienne, à Nanterre ou Champigny, ils prennent des proportions considérables et ils dépassent les 10 000 habitants.

À la fin des années 1960, ces habitats concernent environ 100 000 personnes. Une politique de destruction est d'abord entreprise sous l'influence de la SONACOTRA (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs algériens), créée en 1956, et les derniers grands bidonvilles ne sont démantelés qu'au début des années 1970.



François Fogel, Foto de quartier à la Neue, Bagneux, 2003 © François Fogel



René Lefebvre, Photo de bidonville en Epervier, Epervier sur Saône (Seine Saône Doubs), 29 octobre 2011 © Lefebvre René



Ci-dessus : Photographie inconnue, Cité ouvrière préfabriquée dans le quartier d'Epervier sur Saône, Epervier, Photographie publiée dans Georges Minot, Les bidonvilles de France, sous le titre « Les bidonvilles de France », 1971. Ci-dessous : Henri Gustave, Nanterre, la bidonville des Algériens au milieu des immeubles, à l'époque de la construction de la Cité des Caribou, entre 1959 et 1961 © Henri Gustave / Adonis.

1931
2714 000 ÉTRANGERS
RECELSÉS EN FRANCE

1931
DÉBUT DE LA CRISE ÉCONOMIQUE.
ARRÊT DE L'IMMIGRATION.

10 AOÛT 1932
LOI INSTAURANT DES QUOTAS D'OUVRIERS
ÉTRANGERS DANS LES ENTREPRISES.

1933
30 JANVIER : PRISE DU POUVOIR PAR HITLER
EN ALLEMAGNE. DÉBUT DE L'EXIL DES JUIFS
ET DES COMMUNISTES.

1936-39
GUERRE D'ESPAGNE.
DÉBUT DE L'EXIL DES ANTIFRANQUISTES
VERS LA FRANCE.

MARS 1938
NAISSANCE D'UN SOUS-SECRETARIAT
D'ÉTAT CHARGÉ DES SERVICES
DE L'IMMIGRATION.

1939
DÉBUT DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

1940
DÉBUT DU RÉGIME DE VICHY.
LOIS EXCLUANT LES FRANÇAIS
D'ORIGINE ÉTRANGÈRE ET LES JUIFS
DE LA FONCTION PUBLIQUE.
LOI AUTORISANT L'INTERNEMENT
DES JUIFS ÉTRANGERS.
21 JANVIER : OUVERTURE DU CAMP
DE RIEUCROS
POUR LES ÉTRANGERS
« INDÉSIRABLES ».

LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES

Arthur Koestler, *La lie de la terre*, 1941.



G-dessus : Asteur inconnu, Les étrangers appelés à la Préfecture de police, suite à l'instauration d'un permis de résidence, lithographie parue dans *L'Illustration* le 27 septembre 1853.
© Brown University Library.

G-dessus, à gauche : Photographie inconnue, Filé d'attente devant la Préfecture de police, Paris, 31 mai 1939 © Kastarna France.

En France, jusqu'à la fin des années 1880, les étrangers pouvaient entrer et sortir du pays sans contrôle. La loi sur la nationalité votée en 1889 fixe très précisément les critères permettant de distinguer le Français et l'étranger. Les étrangers n'ont pas les mêmes droits que les nationaux. Ils doivent obtenir un «droit au séjour» pour vivre et travailler en France. Lorsque ce droit leur est refusé, ils sont sommés de quitter le territoire national et sont expulsés. Les étrangers ayant obtenu une carte de séjour n'ont pas le droit de vote, certaines professions leur sont interdites.

À partir de 1888, les travailleurs étrangers sont immatriculés dans la commune où ils travaillent. La carte d'identité est imposée en 1917 aux travailleurs coloniaux et aux travailleurs étrangers recrutés dans les usines de guerre. Transformée en carte de séjour en 1945, elle devient le principal outil de régulation des flux migratoires. Les techniques d'identification se perfectionnent tout au long du XX^e siècle : après la photographie d'identité et les empreintes digitales, les fichiers d'étrangers comportent aujourd'hui des données biométriques.

Les techniques anthropométriques inventées dès la fin du XIX^e siècle pour identifier les criminels ont été très vite exploitées pour rechercher les étrangers interdits de séjour et pour faciliter leur expulsion. Un seuil est franchi avec l'identification des « nomades », visés en 1912 par un carnet anthropométrique. Le fait de ne pas avoir de domicile fixe a toujours été considéré comme « suspect » par les autorités républicaines. L'identification des « nomades » a ainsi servi de laboratoire au contrôle généralisé de l'immigration et à la création d'une police administrative spécialisée dans l'enregistrement et la surveillance des étrangers.



Cartes d'identité d'étranger délivrées en France dans les années 1930. La couleur des cartes variait en fonction des catégories (travailleur industriel, travailleur agricole, artisan, commerçant, non travailleur, etc.). La carte d'identité pouvait être temporaire (barrée de deux traits rouges).
© Archives départementales des Alpes de Haute-Provence & collection privée.

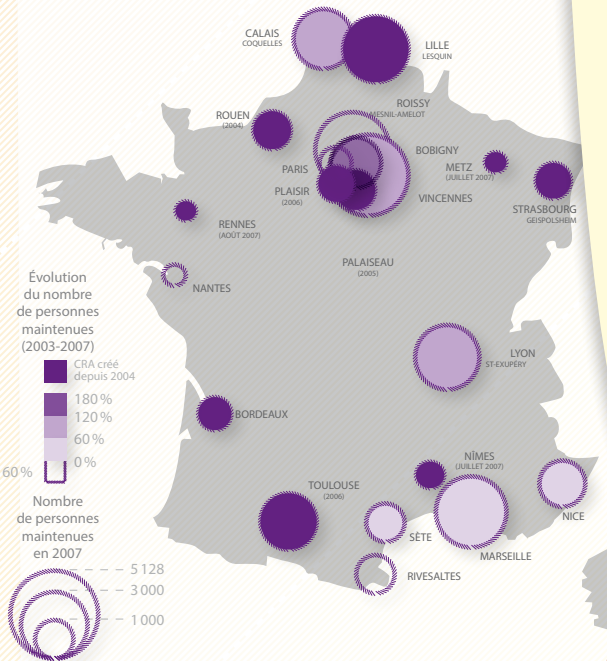


SIGNATURE DU TRAITÉ DE ROME
POINT DE DÉPART DE L'UNION
EUROPÉENNE.



LES CENTRES DE RÉTENTION

Les centres de rétention administrative ont été créés officiellement en 1981. Cette création fait suite à la découverte, à Marseille en 1975, de la prison clandestine d'Arenc, contrôlée par la police, où étaient détenus des travailleurs immigrés en instance d'expulsion. Depuis 1964, la police y exerçait son autorité sans aucun contrôle judiciaire, sur la base d'un règlement de police de 1938 qui autorisait l'internement des étrangers sans-papiers. Avec le durcissement récent des mesures de contrôle aux frontières de l'espace européen, les centres de rétention se sont multipliés, essentiellement en France et en Grande-Bretagne. L'existence de ces espaces reste contestée par de multiples associations qui dénoncent leur statut plus ou moins légal et les conditions de vie des étrangers en attente d'expulsion.



CARTE DES CENTRES DE RÉTENTION EN FRANCE EN 2007

*L'ensemble des personnes maintenues dans les centres de rétention administrative des départements et collectivités territoriales d'outre-mer ne sont pas cités. Source : Collectif Centre France, 1999-2007, 10-10, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 2680, 2681, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2688, 2689, 2690, 2691, 2692, 2693, 2694, 2695, 2696, 2697, 2698, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2708, 2709, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2716, 2717, 2718, 2719, 2720, 2721, 2722, 2723, 2724, 2725, 2726, 2727, 2728, 2729, 2730, 2731, 2732, 2733, 2734, 2735, 2736, 2737, 2738, 2739, 2740, 2741, 2742, 2743, 2744, 2745, 2746, 2747, 2748, 2749, 2750, 2751, 2752, 2753, 2754, 2755, 2756, 2757, 2758, 2759, 2760, 2761, 2762, 2763, 2764, 2765, 2766, 2767, 2768, 2769, 2770, 2771, 2772, 2773, 2774, 2775, 2776, 2777, 2778, 2779, 2780, 2781, 2782, 2783, 2784, 2785, 2786, 2787, 2788, 2789, 2790, 2791, 2792, 2793, 2794, 2795, 2796, 2797, 2798, 2799, 2800, 2801, 2802, 2803, 2804, 2805, 2806, 2807, 2808, 2809, 2810, 2811, 2812, 2813, 2814, 2815, 2816, 2817, 2818, 2819, 2820, 2821, 2822, 2823, 2824, 2825, 2826, 2827, 2828, 2829, 2830, 2831, 2832, 2833, 2834, 2835, 2836, 2837, 2838, 2839, 2840, 2841, 2842, 2843, 2844, 2845, 2846, 2847, 2848, 2849, 2850, 2851, 2852, 2853, 2854, 2855, 2856, 2857, 2858, 2859, 2860, 2861, 2862, 2863, 2864, 2865, 2866, 2867, 2868, 2869, 2870, 2871, 2872, 2873, 2874, 2875, 2876, 2877, 2878, 2879, 2880, 2881, 2882, 2883, 2884, 2885, 2886, 2887, 2888, 2889, 2890, 2891, 2892, 2893, 2894, 2895, 2896, 2897, 2898, 2899, 2900, 2901, 2902, 2903, 2904, 2905, 2906, 2907, 2908, 2909, 2910, 2911, 2912, 2913, 2914, 2915, 2916, 2917, 2918, 2919, 2920, 2921, 2922, 2923, 2924, 2925, 2926, 2927, 2928, 2929, 2930, 2931, 2932, 2933, 2934, 2935, 2936, 2937, 2938, 2939, 2940, 2941, 2942, 2943, 2944, 2945, 2946, 2947, 2948, 2949, 2950, 2951, 2952, 2953, 2954, 2955, 2956, 2957, 2958, 2959, 2960, 2961, 2962, 2963, 2964, 2965, 2966, 2967, 2968, 2969, 2970, 2971, 2972, 2973, 2974, 2975, 2976, 2977, 2978, 2979, 2980, 2981, 2982, 2983, 2984, 2985, 2986, 2987, 2988, 2989, 2990, 2991, 2992, 2993, 2994, 2995, 2996, 2997, 2998, 2999, 3000, 3001, 3002, 3003, 3004, 3005, 3006, 3007, 3008, 3009, 3010, 3011, 3012, 3013, 3014, 3015, 3016, 3017, 3018, 3019, 3020, 3021, 3022, 3023, 3024, 3025, 3026, 3027, 3028, 3029, 3030, 3031, 3032, 3033, 3034, 3035, 3036, 3037, 3038, 3039, 3040, 3041, 3042, 3043, 3044, 3045, 3046, 3047, 3048, 3049, 3050, 3051, 3052, 3053, 3054, 3055, 3056, 3057, 3058, 3059, 3060, 3061, 3062, 3063, 3064, 3065, 3066, 3067, 3068, 3069, 3070, 3071, 3072, 3073, 3074, 3075, 3076, 3077, 3078, 3079, 3080, 3081, 3082, 3083, 3084, 3085, 3086, 3087, 3088, 3089, 3090, 3091, 3092, 3093, 3094, 3095, 3096, 3097, 3098, 3099, 3100, 3101, 3102, 3103, 3104, 3105, 3106, 3107, 3108, 3109, 3110, 3111, 3112, 3113, 3114, 3115, 3116, 3117, 3118, 3119, 3120, 3121, 3122, 3123, 3124, 3125, 3126, 3127, 3128, 3129, 3130, 3131, 3132, 3133, 3134, 3135, 3136, 3137, 3138, 3139, 3140, 3141, 3142, 3143, 3144, 3145, 3146, 3147, 3148, 3149, 3150, 3151, 3152, 3153, 3154, 3155, 3156, 3157, 3158, 3159, 3160, 3161, 3162, 3163, 3164, 3165, 3166, 3167, 3168, 3169, 3170, 3171, 3172, 3173, 3174, 3175, 3176, 3177, 3178, 3179, 3180, 3181, 3182, 3183, 3184, 3185, 3186, 3187, 3188, 3189, 3190, 3191, 3192, 3193, 3194, 3195, 3196, 3197, 3198, 3199, 3200, 3201, 3202, 3203, 3204, 3205, 3206, 3207, 3208, 3209, 3210, 3211, 3212, 3213, 3214, 3215, 3216, 3217, 3218, 3219, 3220, 3221, 3222, 3223, 3224, 3225, 3226, 3227, 3228, 3229, 3230, 3231, 3232, 3233, 3234, 3235, 3236, 3237, 3238, 3239, 3240, 3241, 3242, 3243, 3244, 3245, 3246, 3247, 3248, 3249, 3250, 3251, 3252, 3253, 3254, 3255, 3256, 3257, 3258, 3259, 3260, 3261, 3262, 3263, 3264, 3265, 3266, 3267, 3268, 3269, 3270, 3271, 3272, 3273, 3274, 3275, 3276, 3277, 3278, 3279, 3280, 3281, 3282, 3283, 3284, 3285, 3286, 3287, 3288, 3289, 3290, 3291, 3292, 3293, 3294, 3295, 3296, 3297, 3298, 3299, 3300, 3301, 3302, 3303, 3304, 3305, 3306, 3307, 3308, 3309, 3310, 3311, 3312, 3313, 3314, 3315, 3316, 3317, 3318, 3319, 3320, 3321, 3322, 3323, 3324, 3325, 3326, 3327, 3328, 3329, 3330, 3331, 3332, 3333, 3334, 3335, 3336, 3337, 3338, 3339, 3340, 3341, 3342, 3343, 3344, 3345, 3346, 3347, 3348, 3349, 3350, 3351, 3352, 3353, 3354, 3355, 3356, 3357, 3358, 3359, 3360, 3361, 3362, 3363, 3364, 3365, 3366, 3367, 3368, 3369, 3370, 3371, 3372, 3373, 3374, 3375, 3376, 3377, 3378, 3379, 3380, 3381, 3382, 3383, 3384, 3385, 3386, 3387, 3388, 3389, 3390, 3391, 3392, 3393, 3394, 3395, 3396, 3397, 3398, 3399, 3400, 3401, 3402, 3403, 3404, 3405, 3406, 3407, 3408, 3409, 3410, 3411, 3412, 3413, 3414, 3415, 3416, 3417, 3418, 3419, 3420, 3421, 3422, 3423, 3424, 3425, 3426, 3427, 3428, 3429, 3430, 3431, 3432, 3433, 3434, 3435, 3436, 3437, 3438, 3439, 3440, 3441, 3442, 3443, 3444, 3445, 3446, 3447, 3448, 3449, 3450, 3451, 3452, 3453, 3454, 3455, 3456, 3457, 3458, 3459, 3460, 3461, 3462, 3463, 3464, 3465, 3466, 3467, 3468, 3469, 3470, 3471, 3472, 3473, 3474, 3475, 3476, 3477, 3478, 3479, 3480, 3481, 3482, 3483, 3484, 3485, 3486, 3487, 3488, 3489, 3490, 3491, 3492, 3493, 3494, 3495, 3496, 3497, 3498, 3499, 3500, 3501, 3502, 3503, 3504, 3505, 3506, 3507, 3508, 3509, 3510, 3511, 3512, 3513, 3514, 3515, 3516, 3517, 3518, 3519, 3520, 3521, 3522, 3523, 3524, 3525, 3526, 3527, 3528, 3529, 3530, 3531, 3532, 3533, 3534, 3535, 3536, 3537, 3538, 3539, 3540, 3541, 3542, 3543, 3544, 3545, 3546, 3547, 3548, 3549, 3550, 3551, 3552, 3553, 3554, 3555, 3556, 3557, 3558, 3559, 3560, 3561, 3562, 3563, 3564, 3565, 3566, 3567, 3568, 3569, 3570, 3571, 3572, 3573, 3574, 3575, 3576, 3577, 3578, 3579, 3580, 3581, 3582, 3583, 3584, 3585, 3586, 3587, 3588, 3589, 3590, 3591, 3592, 3593, 3594, 3595, 3596, 3597, 3598, 3599, 3600, 3601, 3602, 3603, 3604, 3605, 3606, 3607, 3608, 3609, 3610, 3611, 3612, 3613, 3614, 3615, 3616, 3617, 3618, 3619, 3620, 3621, 3622, 3623, 3624, 3625, 3626, 3627, 3628, 3629, 3630, 3631, 3632, 3633, 3634, 3635, 3636, 3637, 3638, 3639, 3640, 3641, 3642, 3643, 3644, 3645, 3646, 3647, 3648, 3649, 3650, 3651, 3652, 3653, 3654, 3655, 3656, 3657, 3658, 3659, 3660, 3661, 3662, 3663, 3664, 3665, 3666, 3667, 3668, 3669, 3670, 3671, 3672, 3673, 3674, 3675, 3676, 3677, 3678, 3679, 3680, 3681, 3682, 3683, 3684, 3685, 3686, 3687, 3688, 3689, 3690, 3691, 3692, 3693, 3694, 3695, 3696, 3697, 3698, 3699, 3700, 3701, 3702, 3703, 3704, 3705, 3706, 3707, 3708, 3709, 3710, 3711, 3712, 3713, 3714, 3715, 3716, 3717, 3718, 3719, 3720, 3721, 3722, 3723, 3724, 3725, 3726, 3727, 3728, 3729, 3730, 3731, 3732, 3733, 3734, 3735, 3736, 3737, 3738, 3739, 3740, 3741, 3742, 3743, 3744, 3745, 3746, 3747, 3748, 3749, 3750, 3751, 3752, 3753, 3754, 3755, 3756, 3757, 3758, 3759, 3760, 3761, 3762, 3763, 3764, 3765, 3766, 3767, 3768, 3769, 3770, 3771, 3772, 3773, 3774, 3775, 3776, 3777, 3778, 3779, 3780, 3781, 3782, 3783, 3784, 3785, 3786, 3787, 3788, 3789, 3790, 3791, 3792, 3793, 3794, 3795, 3796, 3797, 3798, 3799, 3800, 3801, 3802, 3803, 3804, 3805, 3806, 3807, 3808, 3809, 3810, 3811, 3812, 3813, 3814, 3815, 3816, 3817, 3818, 3819, 3820, 3821, 3822, 3823, 3824, 3825, 3826, 3827, 3828, 3829, 3830, 3831, 3832, 3833, 3834, 3835, 3836, 3837, 3838, 3839, 3840, 3841, 3842, 3843, 3844, 3845, 3846, 3847, 3848, 3849, 3850, 3851, 3852, 3853, 3854, 3855, 3856, 3857, 3858, 3859, 3860, 3861, 3862, 3863, 3864, 3865, 3866, 3867, 3868, 3869, 3870, 3871, 3872, 3873, 3874, 3875, 3876, 3877, 3878, 3879, 3880, 3881, 3882, 3883, 3884, 3885, 3886, 3887, 3888, 3889, 3890, 3891, 3892, 3893, 3894, 3895, 3896, 3897, 3898, 3899, 3900, 3901, 3902, 3903, 3904, 3905, 3906, 3907, 3908, 3909, 3910, 3911, 3912, 3913, 3914, 3915, 3916, 3917, 3918, 3919, 3920, 3921, 3922, 3923, 3924, 3925, 3926, 3927, 3928, 3929, 3930, 3931, 3932, 3933, 3934, 3935, 3936, 3937, 3938, 3939, 3940, 3941, 3942, 3943, 3944, 3945, 3946, 3947, 3948, 3949, 3950, 3951, 3952, 3953, 3954, 3955, 3956, 3957, 3958, 3959, 3960, 3961, 3962, 3963, 3964, 3965,



Alain Bataille, L'immémorialisation des crimes racistes, un des motifs de la marche pour l'égalité, 1983 © Alain Bataille / Agence Vix



Ci-dessus : à droite : « Photographie : métèques, Maraboutisés, immigrés, déportés, porteurs, arrivés et Noirs des mendiants, 1^{er} février 1933 © Roger Viollet »
Ci-dessous : à gauche : « Illustration : métèques, La photo aux mendiants - dans un baluchon pour servir Le Petit Journal Weekly, 11 avril 1933 © Bibliothèque Tapscott »

« Si on me traite de Chinois
ça m'est égal, je ne suis pas chinois.
C'est seulement si on me traite de métis,
alors là je cogne »

Témoignage d'un réfugié indochinois
au camp de Noyant, cité par Pierre Jean Simon,
Rapatriés d'Indochine. Un village franco-indochinois
en Bourbonnais, 1981.

	BONNE CHOSE	MAUVAISE CHOSE	SANS OPINION	INDICE D'ACCEPTA- TION
ITALIENS	59	14	27	+45
ESPAGNOLS	57	14	29	+43
PORTUGAIS	43	23	34	+20
YUGO- SLAVES	30	21	49	+9
TURCS	13	29	58	-16
AFRICAINS NOIRS	19	47	34	-28
NORD AFRICAINS	14	57	29	-43

SONDAGE SUR LA QUESTION DES « MARIAGES MIXTES »

Source : INED (Institut National d'Études Démographiques), 1974.

Réponse à la question : Avec quels étrangers pensez-vous que des mariages mixtes peuvent être plutôt une bonne chose, et avec quels étrangers plutôt une mauvaise chose ?

Les mariages entre Français et étrangers ont toujours été mal vus par une partie de l'opinion française. À partir des années 1950, la méfiance se déplace vers les immigrants issus de l'ancien empire colonial.



Jean Bédou, Chocolat Felix Potin, battu et content, affiche publicitaire, 128 x 88 cm, 1922 © Bibliothèque Forney



Gérard Mathieu, Affiche de premier plan dans La lettre du cadre territorial, 2005 © Gérard Mathieu

1972

23 FÉVRIER & 15 SEPTEMBRE : CIRCULAIRES MARCELLIN (MINISTRE DE L'INTÉRIEUR) ET FONTANET (MINISTRE DU TRAVAIL) POUR RÉDUIRE L'IMMIGRATION. LA PÉRIODE DE L'EMPLOI IMPLIQUE DÉSORMAIS LA PÉRIODE DE LA CARTE DE SÉJOUR.

1^{ER} JUILLET : LOI CONTRE LE RACISME.

1974

NOUVELLE CRISE ÉCONOMIQUE.
CRÉATION D'UN SECÉTARIAT
AUX TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.
DÉBUT DE LA POLITIQUE DE CONTRÔLE
DES FLUX MIGRATOIRES.

1973

25-28 AOÛT : 7 TRAVAILLEURS IMMIGRÉS,
LA PLUPART D'ORIGINE ALGÉRIENNE,
SONT ASSASSINÉS À MARSEILLE

1975

3 442 000 ÉTRANGERS
RENCENSÉS EN FRANCE.

1981

10 MAI : FRANÇOIS MITTERRAND
ÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.
GARANTIES NOUVELLES DONNÉES
AUX ÉTRANGERS VIVANT EN FRANCE.

OCTOBRE : GREVES DES TRAVAILLEURS
IMMIGRÉS DANS LES USINES
AUTOMOBILES POUR NE PLUS ÊTRE
« OS À VIE »

1983

MARCHE POUR L'ÉGALITÉ
ENTRE MARSEILLE ET PARIS.
ÉMERGENCE
DE LA « DEUXIÈME GÉNÉRATION »
DANS L'ESPACE PUBLIC

17 JUILLET 1984

LOI SUR LE TITRE UNIQUE
DE SÉJOUR ET DE TRAVAIL

VIVRE ENSEMBLE : PREMIÈRE, DEUXIÈME, TROISIÈME GÉNÉRATION

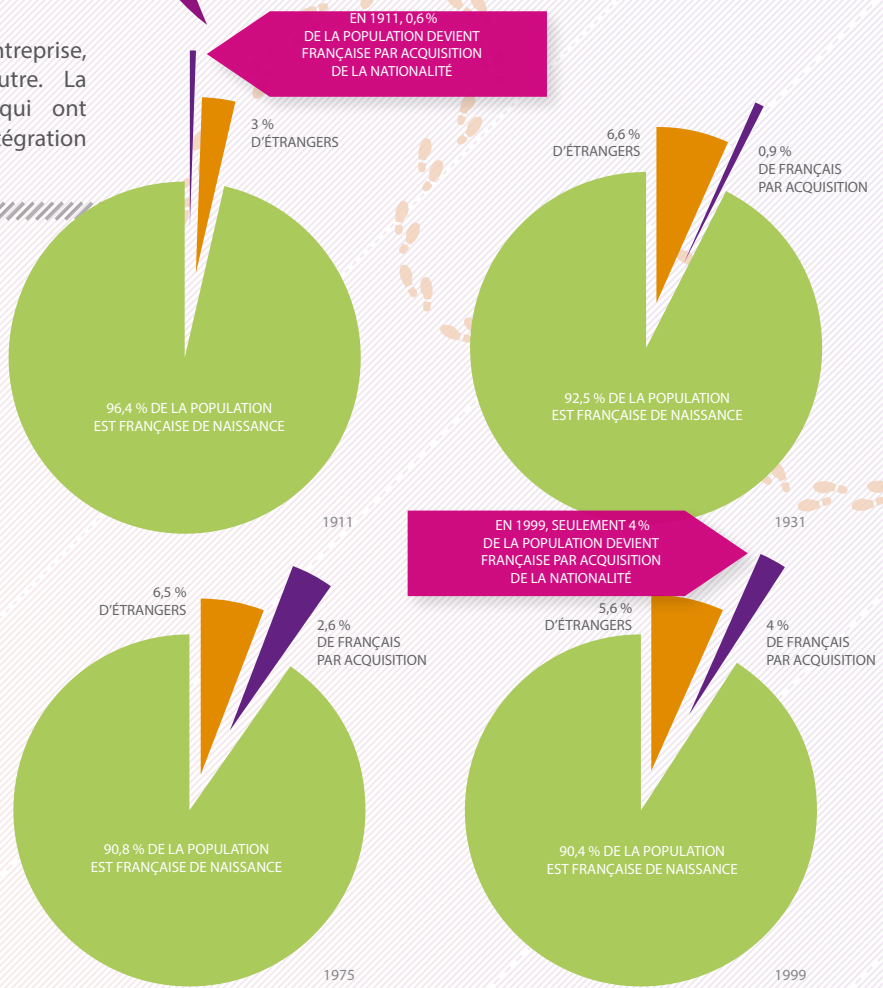
L'intégration au sein de la communauté nationale se fait par des moyens multiples. L'étranger vivant en France depuis plusieurs années peut demander sa naturalisation. Mais la majorité des immigrants sont devenus français soit parce qu'ils ont épousé un ou une Française, soit (c'est le cas le plus fréquent) parce qu'ils sont nés en France de parents étrangers : ils deviennent ainsi français à leur majorité. À partir des années 1980, les polémiques sur les « problèmes d'immigration » se déplacent vers la « deuxième génération ». Français, et enfants d'ouvriers pour la plupart, beaucoup d'entre eux subissent la crise de plein fouet et sont confrontés à de multiples formes de discriminations. Certains connaissent néanmoins des parcours rapides d'ascension sociale.

Habiter dans le même quartier, fréquenter la même école, travailler dans la même entreprise, partager les mêmes loisirs crée des liens qui facilitent les échanges et le respect de l'autre. La solidarité se construit aussi dans les luttes communes. Le Front Populaire ou les années qui ont suivi les événements de Mai 1968 ont été des moments essentiels dans l'histoire de l'intégration des immigrants.

« C'est ainsi que la France nous pénètre jusqu'aux os. »

Emigré algérien cité par Abdelmalek Sayad,
La double absence. Des illusions de l'émigré
aux souffrances de l'immigré, 1999.

« Pour lui, avec Paulette,
il se sentait français.
Mais dans une famille où l'on parlait
plus allemand que polonais
et plus polonais que français...
allez donc vous y retrouver. »

René Drelon, *Le Westphalak. Les déracinés de Pologne*, 1982

L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS PAR L'ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ.

Statistique générale de la France & INSEE, 1911-1999

1990
3 596 000 ÉTRANGERS
RECENSÉS EN FRANCE

1989
CRÉATION DU HAUT CONSEIL
À L'INTÉGRATION.

1993
RÉFORME DU CODE DE LA NATIONALITÉ
(« LOI PASQUA »). LES ENFANTS ÉTRANGERS,
NÉS EN FRANCE DE PARENTS NÉS
À L'ÉTRANGER, DOIVENT MANIFESTER
« LEUR VOLONTÉ DE DEVENIR FRANÇAIS ».

JUN 1996

MANIFESTATIONS POUR LA « RÉGULARISATION
DES SANS-PAPIERS ». OCCUPATION DE L'ÉGLISE
SAINT-BERNARD À PARIS.

25 JUILLET 1995
ATTENTAT TERRORISTE À LA STATION
RER ST MICHEL (8 MORTS, 117 BLESSÉS)

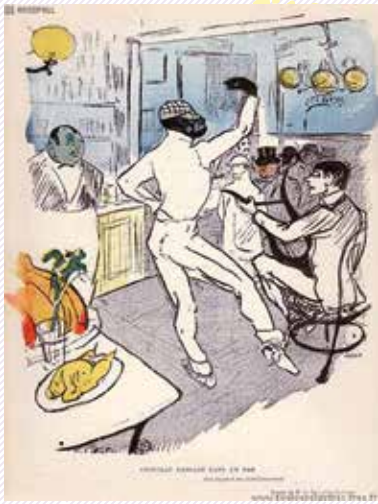
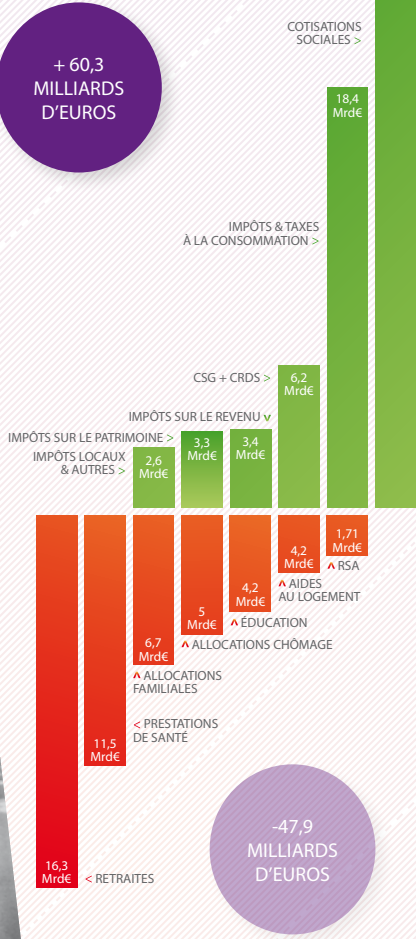
LES APPORTS DE L'IMMIGRATION

Sur le plan démographique, l'immigration a permis de compenser la crise de la natalité et l'hécatombe de la Première Guerre mondiale. Les immigrants ont aussi apporté une contribution essentielle au développement économique du pays. En 1930, la France est le premier producteur mondial de fer. Tous les mineurs de fond sont étrangers. 90% des autoroutes que nous empruntons aujourd'hui ont été (et sont toujours) construites par de la main-d'œuvre étrangère. Plus de la moitié des médecins hospitaliers dans les banlieues sont étrangers ou d'origine étrangère. 42% des travailleurs des entreprises de nettoyage sont des immigrés. Les étrangers reçoivent de l'État 47,9 milliards d'euros, mais ils reversent 60,3 milliards. D'où un solde positif de 12,4 milliards. Les apports de l'immigration concernent également le domaine de la culture et des sports. Une grande majorité des footballeurs de haut niveau sont issus de l'immigration, de même que les artistes qui peuplent «le Top 50» de la chanson populaire. L'immigration a fortement contribué aussi à l'enrichissement de la culture populaire, dans ses manifestations les plus quotidiennes, que ce soit dans le domaine de la cuisine, de la danse, de la musique et des autres loisirs.



L'APPORT ÉCONOMIQUE DE L'IMMIGRATION EN 2004.

Source : Institut d'études de l'immigration et de l'intégration (I2I) - Service de l'immigration, 2011.



De haut en bas et de gauche à droite :
Affiche du film «Le Thé au Harem d'Archimède» de Mehdi Charef, sorti en 1983.
Régisseur général, directeur de l'Opéra de Paris, directeur de l'Orchestre de Paris.
En 2004 et 2005, le Top 50 de la chanson française est dominé par des artistes d'origine étrangère : 1. Khaled, 2. Zinedine Souiane, 3. L'Équipe, 4. L'Équipe, 5. L'Équipe, 6. L'Équipe, 7. L'Équipe, 8. L'Équipe, 9. L'Équipe, 10. L'Équipe.
En 2004, le Top 50 de la chanson française est dominé par des artistes d'origine étrangère : 1. Khaled, 2. Zinedine Souiane, 3. L'Équipe, 4. L'Équipe, 5. L'Équipe, 6. L'Équipe, 7. L'Équipe, 8. L'Équipe, 9. L'Équipe, 10. L'Équipe.
En 2004, le Top 50 de la chanson française est dominé par des artistes d'origine étrangère : 1. Khaled, 2. Zinedine Souiane, 3. L'Équipe, 4. L'Équipe, 5. L'Équipe, 6. L'Équipe, 7. L'Équipe, 8. L'Équipe, 9. L'Équipe, 10. L'Équipe.
En 2004, le Top 50 de la chanson française est dominé par des artistes d'origine étrangère : 1. Khaled, 2. Zinedine Souiane, 3. L'Équipe, 4. L'Équipe, 5. L'Équipe, 6. L'Équipe, 7. L'Équipe, 8. L'Équipe, 9. L'Équipe, 10. L'Équipe.

2004
NAISSANCE DU RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES (RESF) COLLECTIF RASSEMBLANT ENSEIGNANTS & PARENTS D'ÉLÈVES.

JUILLET 2006
LOI SUR «L'IMMIGRATION CHOISIE», MISE EN CAUSE DU REGROUPEMENT FAMILIAL ET DES MARIAGES MIXTES.

22 JUIN 2008
INCENDIE AU CENTRE DE RETENTION DES ÉTRANGERS DE VINCENNES. MANIFESTATION DES DÉTENUÉS.

OCTOBRE 2009
ÉRIC BESSON, MINISTRE DE L'IMMIGRATION & DE L'IDENTITÉ NATIONALE, LANCE «UN GRAND DÉBAT SUR L'IDENTITÉ NATIONALE».

DÉCEMBRE 2011
ADOPTION PAR LE SÉNAT DU PROJET DE LOI VOTÉ PAR LES DÉPUTÉS EN MAI 2000 SUR LE DROIT DE VOTE DES ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS LOCALES.